

Calendrier des épreuves

Formations Initiales

Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur

Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé

ADMISSIBILITE - EPREUVES ECRITES

Mardi 11 décembre 2018
(inscription avant le 03/12/17)

Jeudi 07 mars 2019
(inscription avant le 28/02/19)

Mardi 14 mai 2019
(inscription avant le 03/05/19)

ADMISSION - EPREUVES ORALES

Semaine 4 (Janvier 2019)

Semaine 13 (Mars 2019)

Semaine 23 (Juin 2019)

RESULTATS

Fin février 2019

Fin avril 2019

Mi-juin 2019

4 SITES DE FORMATIONS

ESTS AVION

Ex. Ecole Nelson MANDELA
Rue des Montagnards 62210 AVION
☎ 03.21.49.23.71

ESTS LILLE

22, Rue Halévy 59000 LILLE
☎ 03.20.93.70.16

ESTS MAUBEUGE

Rue du Gazomètre 59600 MAUBEUGE
☎ 03.27.62.87.22
☎ 03.27.65.86.03

ESTS SAINT OMER

42, Rue Carnot 62500 SAINT OMER
☎ 03.21.12.20.20
☎ 03.21.12.20.29

www.eests.org



4 sites de formations

dans le Nord-Pas-de-Calais



Lille - Maubeuge
Saint-Omer - Avion



PORTES OUVERTES
Samedi 02 février 2019

9h30 - 12h

**EDUCATEUR
SPECIALISÉ**

&

MONITEUR EDUCATEUR



GUIDE D'INSCRIPTION

2018-2019



Le Concours

1ère phase

Admissibilité - Epreuve écrite

Concours commun d'admissibilité

Six centres de formation en travail social, regroupés au sein de la Plateforme Régionale Nord Pas de Calais UNAFORIS organisent en commun le concours d'admissibilité par niveau aux formations préparatoires à différents diplômes d'Etat en travail social.

En passant cette épreuve, et en fonction de vos résultats, vous pourrez vous inscrire dans le ou les établissements de formation de votre choix pour passer l'épreuve d'admission qui, elle, est spécifique à chaque établissements de formation.

Concours de Moniteur Educateur:

Épreuve écrite de 2h Résumé de texte/Question

Titulaire d'un BAC, vous êtes dispensé de l'épreuve Ecrite d'admissibilité.

Concours d'Educateur Spécialisé:

Épreuve écrite 4h, Synthèse de 3 textes, question/

discussion Titulaire d'une Licence, vous êtes dispensé de l'épreuve Ecrite d'admissibilité.

2ème phase

Admission - Epreuve orale

Entretien portant sur le dossier de motivation avec un jury composé d'un professionnel du secteur social et d'un formateur.

Modalités d'inscription aux concours de Moniteur Educateur et Educateur Spécialisé

Pour que votre inscription soit validée, vous devez envoyer par courrier à l'adresse de l'école « Service Sélection » (un seul choix possible: LILLE, AVION, MAUBEUGE ou SAINT OMER) **TOUS** les éléments ci-dessous:

- Photocopie de la carte d'Identité
- Photocopie des diplômes
- 10 timbres (tarif en vigueur)
- 2 photos d'Identité (si vous n'avez pas réussi à les télécharger sur Internet)
- Certificat médical d'aptitude (de - de 3 mois)
- 1 Chèque de 80 euros pour l'épreuve écrite Educateur Spécialisé ou 1 Chèque de 60 euros pour l'épreuve écrite Moniteur Educateur
- 1 Chèque de 100 euros pour l'épreuve orale
- Un courrier de motivation du choix professionnel et de formation d'une à trois pages dactylographiées en **3 exemplaires**, ainsi qu'un curriculum vitae en **3 exemplaires**.

Vous pouvez vérifier l'état d'avancement de votre dossier en vous connectant régulièrement sur le site de l'école avec vos identifiants.

Attention, **pour les lycéens**,
inscriptions à la formation **Educateur Spécialisé**
Début 2019.
Réforme en cours—Modifications possibles

Concours de Moniteur Educateur:

Demandeur d'emploi et/ou suivi par une mission locale, merci de joindre une fiche de positionnement Pôle Emploi ou une fiche de liaison Mission locale pour **les candidatures sur Lille**.

Diplômé CAFME, DEME ou Titulaire d'une Licence, vous pouvez prétendre à un allègement de formation d'Educateur Spécialisé. Pour ce faire, vous devez joindre à votre dossier de sélection une lettre de demande d'allègement. Une commission se réunira pour statuer sur votre demande.

Salarié occupant une fonction éducative, vous devez nous fournir un rapport sur votre activité professionnelle rédigé par le responsable de votre structure.

Salarié hors secteur social, vous devez nous fournir un rapport sur votre activité et les enseignements que vous en tirez.

Le cout de la formation pour 2018—2019:

Frais de scolarité : 640 euros pour les ES et 189 euros pour les ME.

Frais pédagogiques : 4500 euros (pris en charge par le Conseil régional si vous êtes sur liste principale).